



FORMES URBAINES & GOUVERNANCE ALIMENTAIRE

Groupe local
2016

Caen, le 6 déc. 2016



PRÉSENTATION DU PROGRAMME FRUGAL	4
PRÉSENTATION DE TERRES EN VILLES	6
LES QUESTIONS POSÉES PAR LA RECHERCHE	8
La consommation alimentaire en volume et en valeur	9
Organisation des filières de transformation et distribution	11
La production domestique dans l'aire urbaine caennaise	13
Première approche de la gouvernance alimentaire et des formes urbaines	15
La dernière exploitation maraîchère de Caen à l'épreuve des zonages contradictoires	16
ÉCHANGES ET DÉBAT AVEC LA SALLE	18
CONCLUSION	21
ANNEXE : LISTE DES PARTICIPANTS	22

En partenariat avec :



Accueil par Nicolas Joyau, élu-référent Aucame, maire-adjoint développement durable de Caen

L'antériorité du travail conjoint entre la collectivité et la Chambre d'Agriculture remonte à 2006, avec la charte sur les territoires ruraux et périurbains de Caen la mer. Une convention est en cours afin de raviver ce partenariat. L'idée est de montrer que la terre agricole est une terre de projets, pourvoyeuse de santé et d'emplois, afin d'en limiter la consommation par l'urbanisation.

Cette année, le Pôle métropolitain Caen Normandie a répondu à l'appel à projets pour l'élaboration d'un Projet alimentaire territorialisé. L'agglomération Caen la mer va s'élargir pour devenir communauté urbaine en janvier 2017, occasion d'affirmer la volonté de travailler les questions agricoles, peut-être par un plan local de l'agriculture. Au niveau plus fin, la ville de Caen travaille sur les produits locaux à travers la mise en avant de l'image de marque territoriale. La récente opération « novembre gourmand », organisée avec l'office de tourisme, est un véritable succès.

Nous avons donc la volonté de définir un véritable projet de territoire à tous les niveaux de l'action territoriale, autour de l'agriculture et de l'alimentation, ce en quoi nous avons besoin du partenariat avec la Chambre d'agriculture et tous les acteurs présents dans la salle. Nous devons faire de l'agriculture et de l'alimentation un véritable projet de territoire.

Accueil par Pierre-Yves Robidou, secrétaire général de la chambre d'Agriculture du Calvados

La Région Normandie est constituée de cinq chambres d'Agriculture qui, pour être efficaces, ont besoin de travailler avec les collectivités. Le fait de travailler à l'échelle départementale sur un territoire où il « reste » 70 % de terres agricoles rend possible la mise en oeuvre d'un plan d'action agricole avec une priorité marquée aux filières qui donnent la priorité à l'approvisionnement local. La chambre d'Agriculture est impliquée dans une charte du « bien vivre ensemble » pour renforcer notre communication, être transparents, développer les dynamiques du territoire. Nous avons aussi besoin, en tant que chambre d'Agriculture, de communiquer auprès de nos membres pour qu'ils connaissent mieux les contraintes des collectivités et des autres acteurs du territoire. Le projet d'alimentation territoriale pourrait nous aider à croiser les regards entre acteurs pour définir la stratégie alimentaire de notre territoire, qui n'existe pas encore.

Le cœur de notre travail demeure d'utiliser les outils de planification urbaine et de communication pour ralentir la consommation de terres agricoles.



Présentation du programme FRUGAL

Gilles Maréchal, animateur de la matinée, en présente les attendus :

C'est la première rencontre locale entre « acteurs » et « chercheurs » afin de voir quels sont les points de rencontre qui peuvent transformer une connaissance nouvelle en actions ou en décisions concrètes. Le principe de FRUGAL est de voir quels sont les points d'intérêts communs, voir comment certaines questions peuvent être appuyées par la recherche et si les deux catégories de préoccupations entre acteurs et chercheurs peuvent être rendues compatibles et convergentes.

Catherine Darrot, coordinatrice Grand-Ouest du programme de recherche, présente la structure générale du projet FRUGAL qui est financé par l'Etat et les Régions via le Programme pour et sur le développement régional, PSDR4. FRUGAL aborde la rencontre du monde rural et du monde urbain à propos de l'enjeu partagé de l'alimentation territoriale d'agglomérations, donnant lieu à une gouvernance spatiale, économique et sociale complexe, encore peu étudiée.

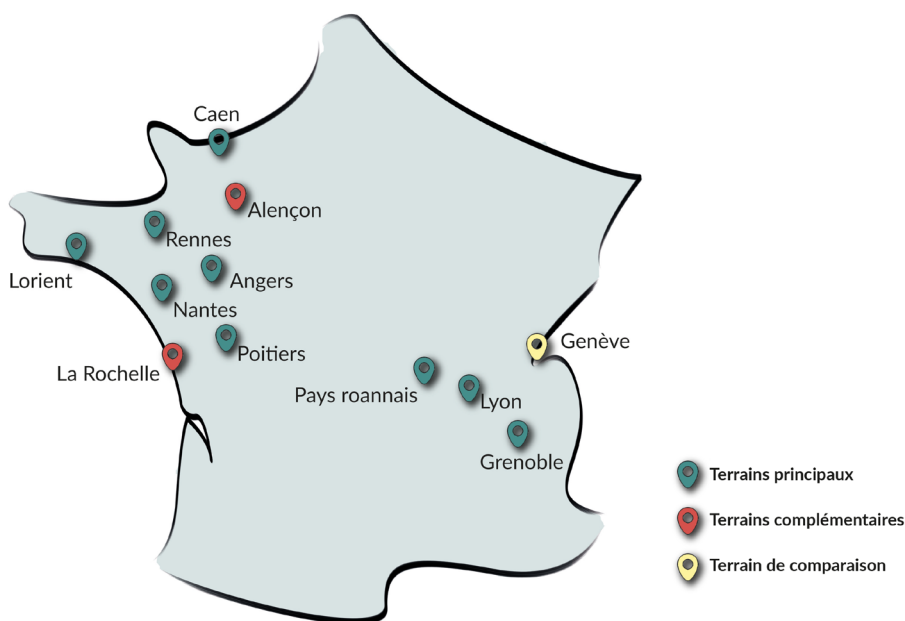
Deux régions sont engagées, Rhône-Alpes et Grand-Ouest (découpé avant la réforme territoriale donc à l'exclusion de la Haute Normandie).

Le référent-acteur national du programme est l'association Terres en Villes.

La carte ci-dessous situe les villes engagées dans le programme de recherche, qui s'appuie méthodologiquement sur des études de cas à l'échelle de chacun de ces bassins de vie.

L'organisation scientifique du projet s'articule autour de quatre volets de recherche (VR) :

- **VR1 « Flux »** alimentaires métropolitains
- **VR2 « Acteurs et gouvernance »** des processus alimentaires de la métropole
- **VR3 « Formes urbaines »** et gouvernance alimentaire
- **VR4 « Systèmes »** agricoles et alimentaires de la métropole.



Carte : FRUGAL 2016

Le calendrier de recherche prévoit quatre étapes :

- **Année 1** : Questions par volet de recherche
- **Année 2** : Questions transversales entre volets de recherche
- **Année 3** : Elaboration des systèmes alimentaires métropolitains
- **Année 4** : Valorisation (articles, colloques, transmission participative, forums....)

Des rencontres acteurs-chercheurs régulières (inter-régionales, régionales, locales) permettent tout au long du processus d'orienter et de **faire remonter les demandes des acteurs**. Ainsi, pour 2016, la rencontre grand-Ouest de Rennes le 2 septembre a défini les priorités plus conjoncturelles de cette année 2016-2017 :

- Edition en cours de **4-pages méthodolo-**

giques par VR = « socle commun »

- Analyse de l'engouement des collectivités pour les **projets alimentaires territoriaux**
- Organisation d'un séminaire sur la notion de **gouvernance**, encore floue
- Organisation d'un séminaire sur la notion d'**accessibilité sociale à l'alimentation**

En conclusion, la question de la relocalisation des productions et de la consommation alimentaire ne cesse de prendre de l'ampleur depuis la fin des années 1990 et l'enjeu pour la recherche est d'arriver à suivre cette thématique en évolution rapide. Le fait de partir du terrain et de construire une recherche-action permet de démultiplier les résultats et d'en accroître la valorisation auprès des décideurs. Les travaux d'étudiants et les rencontres d'acteurs entrent dans ce processus d'amélioration continue.

Le schéma ci-dessous synthétise contenu, méthode et organisation du programme FRUGAL.

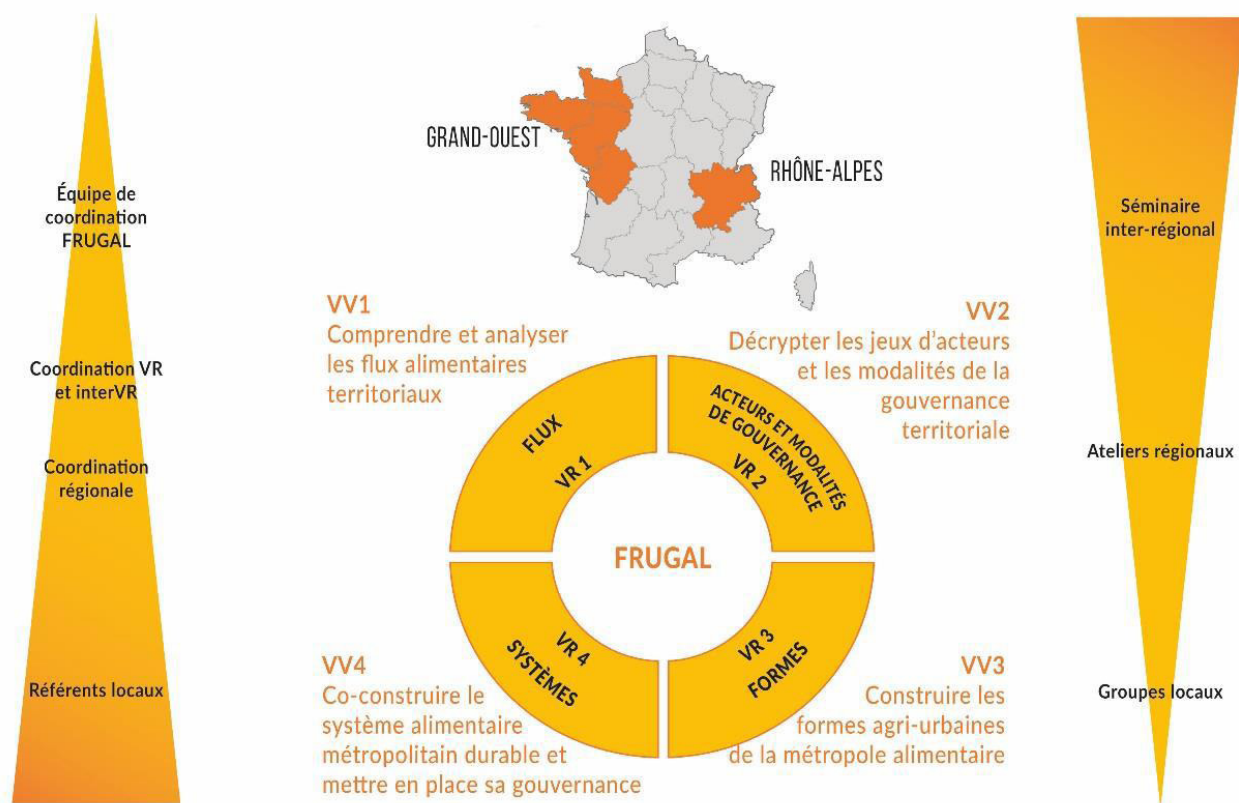


Schéma : C. Darrot

Présentation de Terres en Villes

Paul Mazerand, chargé de mission de Terres en Ville présente le réseau national :

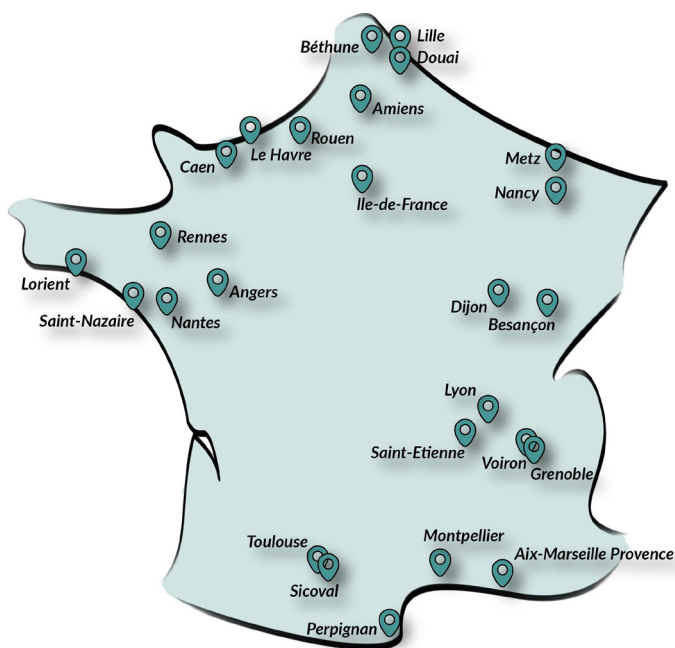
Terres en Villes est un réseau de 26 territoires qui fonctionnent en binômes entre agglomérations et chambres d'Agriculture. Ce réseau travaille sur cinq chantiers, dont trois prioritaires :

1 – Co-construction des politiques agricoles périurbaines

2 – Mise en valeur des espaces agricoles forestiers et naturels périurbains

3 – Économie agricole et gouvernance alimentaire des agglomérations

Le réseau des territoires adhérents à Terres en Villes en 2016



Carte : FRUGAL 2016

Les deux autres chantiers, sur la prise en compte de l'agriculture et des espaces péri-urbains dans la politique européenne et sur la forêt péri-urbaine, sont des chantiers historiques en sommeil pour l'instant.

Le programme FRUGAL fait partie du chantier 3, au côté d'autres programmes :

1. **Gouvalim** (pour gouvernance alimentaire), est un programme de la Fondation Carasso.
2. **RnPAT** est le réseau national formé par les territoires qui sont engagés dans un projet alimentaire territorial.
3. **Onvar** est un projet de développement agricole pour impliquer les collectifs d'agriculteurs dans les projets alimentaires territoriaux.
4. **CapDor** est un processus de capitalisation des projets PSDR afin qu'ils puissent bénéficier les uns des autres.
5. **Aproter** est un projet PSDR équivalent à celui de FRUGAL mais dans les Hauts de France.

L'objectif de Terres en Ville est de devenir lieu ressource sur les politiques alimentaires des agglomérations et donc de disposer de productions régulières méthodologiques mises à jour sur le tout nouveau site internet de Terres en Ville.

Le rôle de Terres en Villes dans FRUGAL, outre qu'il est le référent-acteur officiel, est d'améliorer la coordination entre chercheurs et acteurs dans deux dimensions :

- **Communication interne** : capitalisation méthodologique, remontée des attentes des acteurs locaux, animation et facilitation des interactions entre parties prenantes.
- **Communication externe** : site internet, fiches par agglomération, rôle de valorisation pour la partie opérationnelle afin que les livrables soient faciles à s'approprier par les acteurs du projet et, par extension, par les décideurs des territoires.

Gilles Maréchal passe la parole à **l'université de Caen** qui, en tant que **responsable du premier volet de recherche sur les flux**, est celle qui a réalisé le plus travaux, malgré l'octroi tardif des financements. Le fait que de nombreux étudiants de géographie aient choisi un mémoire (en master 1) autour de cette thématique de l'alimentation permet de présenter aujourd'hui de nombreuses données.

L'avantage d'une recherche-action comme FRUGAL réside aussi dans sa **souplesse et sa réactivité**. Quand FRUGAL a été imaginé, les projets alimentaires territoriaux (PAT) n'étaient pas encore créés.

Aujourd'hui les PAT sont inscrits dans la loi, mais sans prescription, d'où l'apport possible de FRUGAL dans l'appui aux collectivités qui souhaitent s'y lancer.

Caen et Lorient ont formulé des demandes spécifiques de travail sur les **produits de la mer** : on discerne ainsi des mutualisations possibles, des dynamiques d'échange à engager.

Onvar
Développement agricole



Gouvalimil
Gouvernance alimentaire

Rn PAT
Projet Alimentaire Territorial



Frugal

Système alimentaire métropolitain durable



CapDor
Apports recherche aux acteurs



+
Aproter



Les questions posées par la recherche

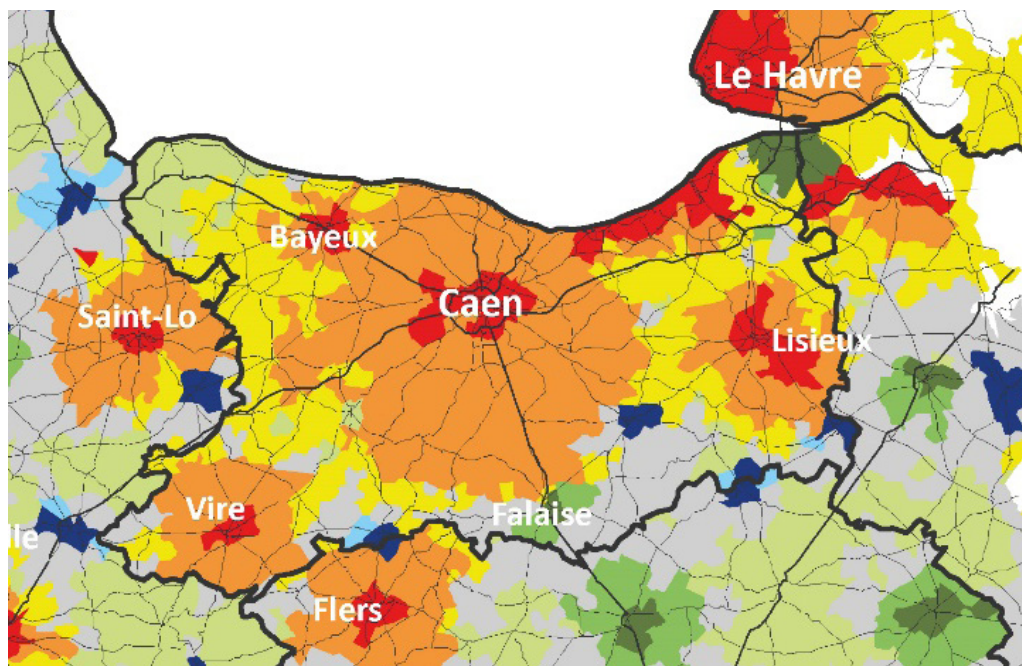
Maxime Marie, enseignant-chercheur à l'université de Caen, centre le propos sur le VR1 « Flux » qui est chronologiquement le premier à traiter pour aborder ensuite la question de la gouvernance et des formes urbaines. De plus, l'université de Caen est chargée de la coordination de ce volet de recherche sur l'ensemble des dix agglomérations. Les chercheurs ont décidé de travailler à l'échelle de l'aire urbaine (en orange dans la carte ci-dessous). Cette échelle est cohérente relativement aux lieux d'achat et aux mobilités des habitants. Pour Caen, cela représente 406 000 habitants sur 1 800 km² : il s'agit d'un périmètre économique et non administratif, ce qui permet de travailler à une échelle cohérente relativement à la thématique.

Les chercheurs se posent trois types de questions :

- la méthode d'évaluation des flux en volume et en valeur ;
- l'organisation des filières de transformation et de distribution ;
- le lien entre production et consommation locale + la question de la production agricole et alimentaire domestique.

AIRE URBAINE : DÉFINITION DE L'INSEE

Une aire urbaine est un ensemble de communes, d'un seul tenant et sans enclave, constitué par un pôle urbain (unité urbaine) de plus de 10 000 emplois, et par des communes rurales ou unités urbaines (couronne périurbaine) dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaille dans le pôle ou dans des communes attirées par celui-ci.



Catégorie de la commune dans le zonage en aires urbaines 2010 (INSEE)

	Commune appartenant à un grand pôle (10 000 emplois ou plus)		Limite départementale
	Commune appartenant à la couronne d'un grand pôle		
	Commune multipolarisée des grandes aires urbaines		
	Communes appartenant à un moyen pôle (5 000 à moins de 10 000 emplois)		
	Commune appartenant à la couronne d'un moyen pôle		
	Commune appartenant à un petit pôle (de 1 500 à 5 000 emplois)		
	Commune appartenant à la couronne d'un petit pôle		
	Autre commune multipolarisée		
	Commune isolée hors influence des pôles		

Source : Insee, 2010

LA CONSOMMATION ALIMENTAIRE EN VOLUME ET EN VALEUR

Doriane Guennoc, de l'université de Caen, entre dans le détail de ses recherches ainsi contextualisées, menées au cours d'un stage d'avril à septembre 2016. Son travail a consisté à évaluer la consommation dans l'aire urbaine de Caen selon une méthodologie simple applicable à l'ensemble des territoires FRUGAL.

La complexité des flux suppose des choix méthodologiques, ce qui fut l'objet de ce mémoire de master. Les denrées circulent de nombreuses fois et sous des formes qui évoluent de la production à la consommation : le choix premier s'est donc porté sur des aliments qui subissent des transformations dont on peut suivre la traçabilité localement, à savoir :

- Fruits et légumes
- Produits laitiers
- Viandes
- Pain et céréales

L'idée est de connaître ce qui est produit dans l'espace de référence, ainsi que les flux entrants et les flux sortants dans ce même espace. Un schéma simplifié des flux est proposé ci-dessous.

Dans un premier temps, les plats préparés ont donc été exclus du champ de l'étude.

Il a été possible d'utiliser les études nationales de consommation par les deux enquêtes disponibles :

- CREDOC, 2007 : budget/habitant en fonction de la catégorie socio-professionnelle (CSP)
- INSEE, 2011 : budget moyen des familles par catégorie de produits.

La première enquête permet de prendre en compte la structuration sociale d'un territoire à l'autre. On s'aperçoit notamment que le panier alimentaire moyen a presque la même composition pour les CSP sauf pour la classe ouvrière qui consomme plus de viande et moins de légumes. En revanche, les volumes et les budgets sont, eux, très variables selon la CSP.

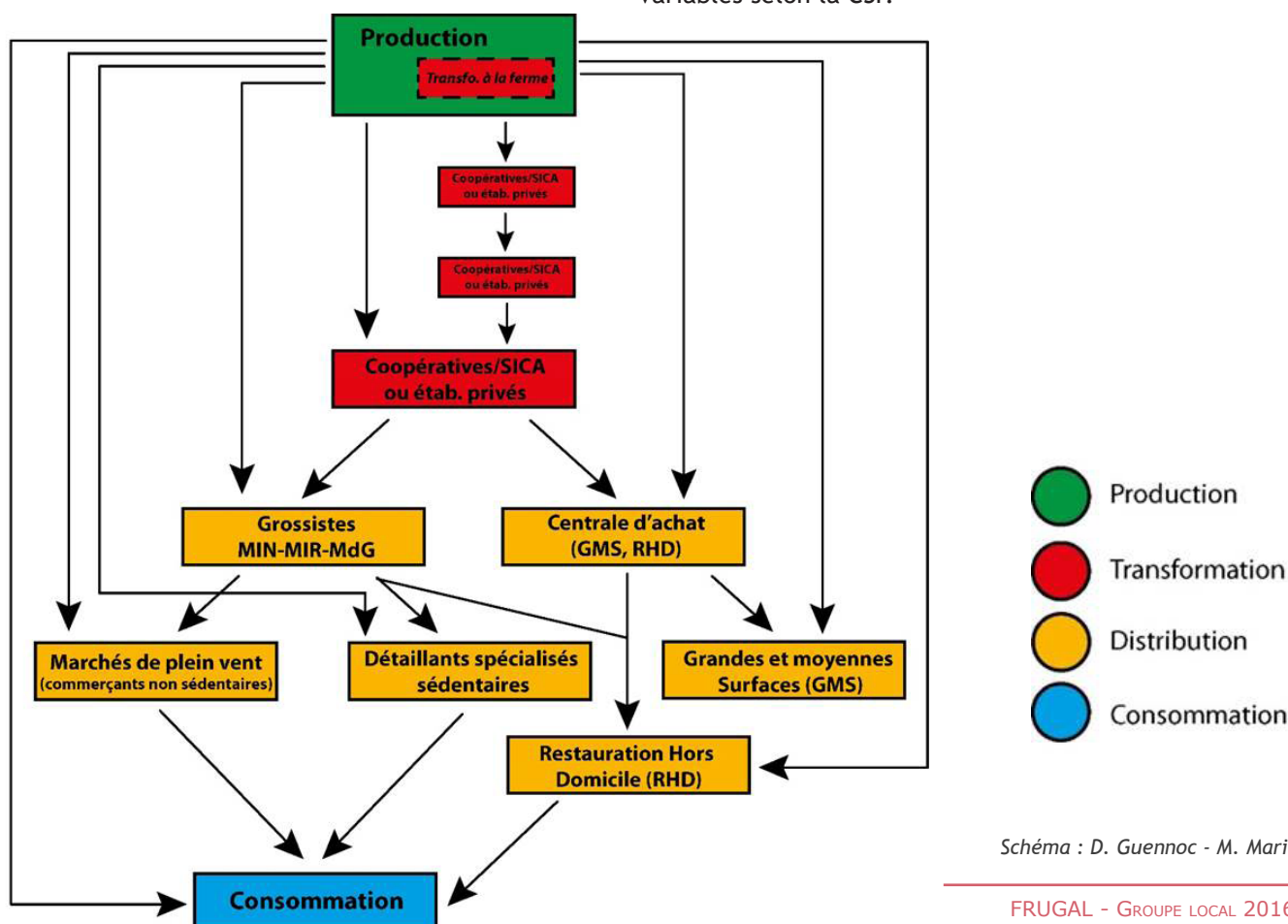
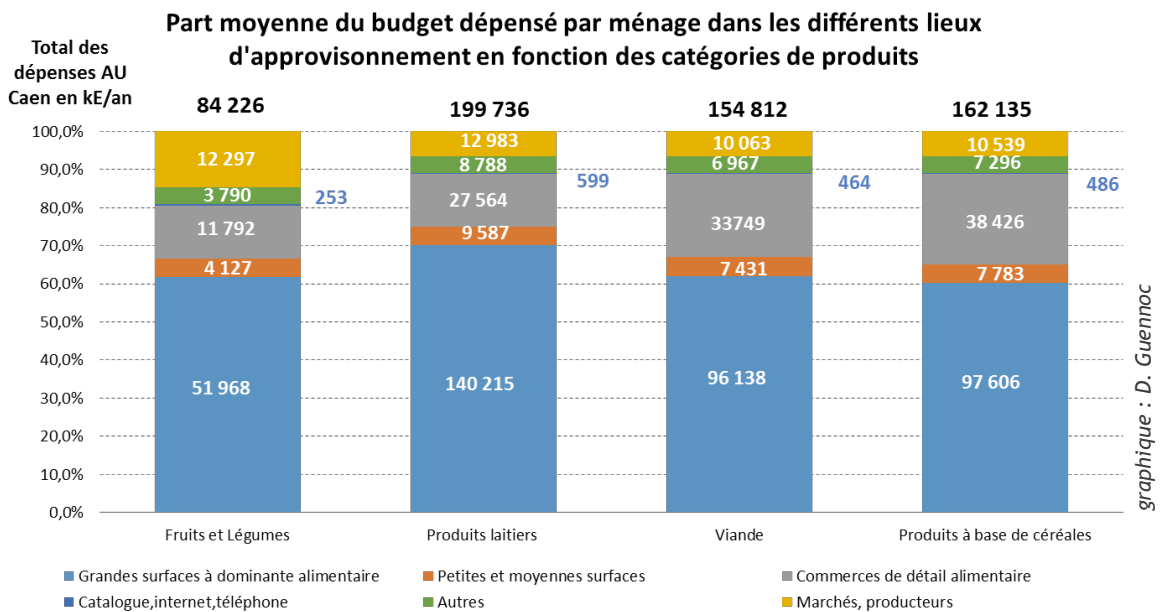


Schéma : D. Guennoc - M. Marie



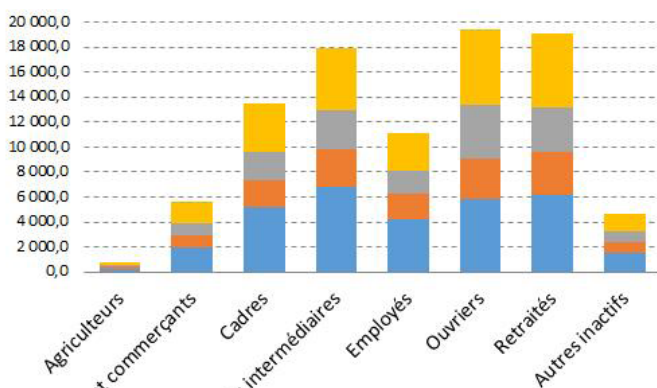
En regardant où vont s'approvisionner les consommateurs de Caen, et au terme du croisement de nombreuses données (difficiles à exploiter car les unités diffèrent bien souvent), on voit que 60 à 70 % des achats des Caennais, en valeur, ont lieu dans les grandes et moyennes surfaces (GMS)

Evidemment, ces chiffres sont à relativiser dans la mesure où les plats cuisinés et la restauration hors domicile ne sont pas intégrés à ces statistiques.

Une précision : la vente directe et les AMAP sont prises en compte dans la catégorie « marchés et producteurs ».

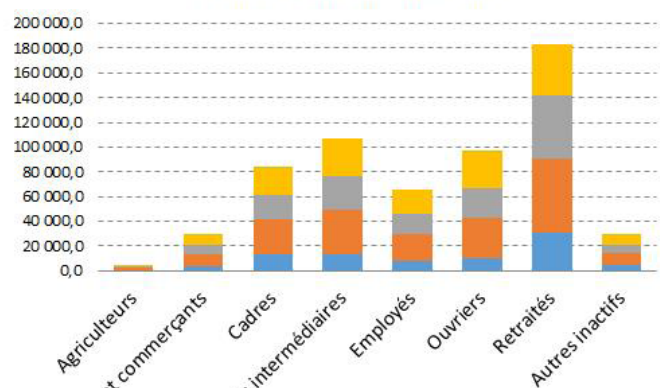
Les graphiques ci-dessous sont obtenus en appliquant la consommation par habitant par CSP à la population de l'aire urbaine caennaise. Le but est d'obtenir ces données pour les 10 villes du programme FRUGAL et de faire le lien entre pouvoir d'achat et lieu de consommation afin de comprendre l'adaptabilité du territoire à

Quantités totales consommées sur l'AU de Caen en fonction des catégories de produits et réparties selon les PCS des personnes référentes des ménages (en t/an)



Source : enquête CCAF 2007 du CREDOC
Auteur : Guennoc D., FRUGAL, 2016

Budgets totaux dépensés sur l'AU de Caen en fonction des catégories de produits et repartis selon les PCS des pers. référentes des ménages (en k€/an)



Source : enquête budget des familles 2011 de l'INSEE
Auteur : Guennoc D., FRUGAL, 2016

■ Fruits et légumes
 ■ Produits laitiers
 ■ Viandes
 ■ Produits à base de céréales

d'autres logiques éventuelles d'approvisionnement (relocalisation d'une partie de la production).

On remarque dans les statistiques que les retraités consomment moins en volume mais plus en valeur : ils consacrent une part plus importante de leur budget à l'alimentation que les autres catégories sociales et consomment moins de plats cuisinés et de restauration hors domicile. Ces données permettront à terme de cibler les CSP les plus ouvertes aux produits locaux.

ORGANISATION DES FILIÈRES DE TRANSFORMATION ET DISTRIBUTION

Maxime Marie présente la perspective des travaux.

Une stagiaire a travaillé sur le commerce alimentaire de détail de l'agglomération caennaise auprès de 278 commerçants, avec un retour de 111 questionnaires. De plus, d'autres étudiants ont réalisé deux études de cas de deux moyennes surfaces spécialisées dans l'approvisionnement local (Le Pré en ville à Hérouville Saint-Clair et Goût et qualité à Bretteville-sur-Odon).

Des travaux antérieurs nous ont montré, par exemple sur les viandes, combien les flux d'une seule filière sont complexes. Si l'on considère la filière bovine seule, les flux de bovins vivants jeunes pour l'engraissement, ceux des bovins en âge d'être abattus, ceux des carcasses entières et ceux des découpes désossées ne sont pas dans des unités comparables. De plus, tous les produits ne sont pas aussi suivis de la même façon en termes de traçabilité. On arrive donc à l'impossibilité de caractériser les flux d'une filière avec un seul chiffre synthétique.

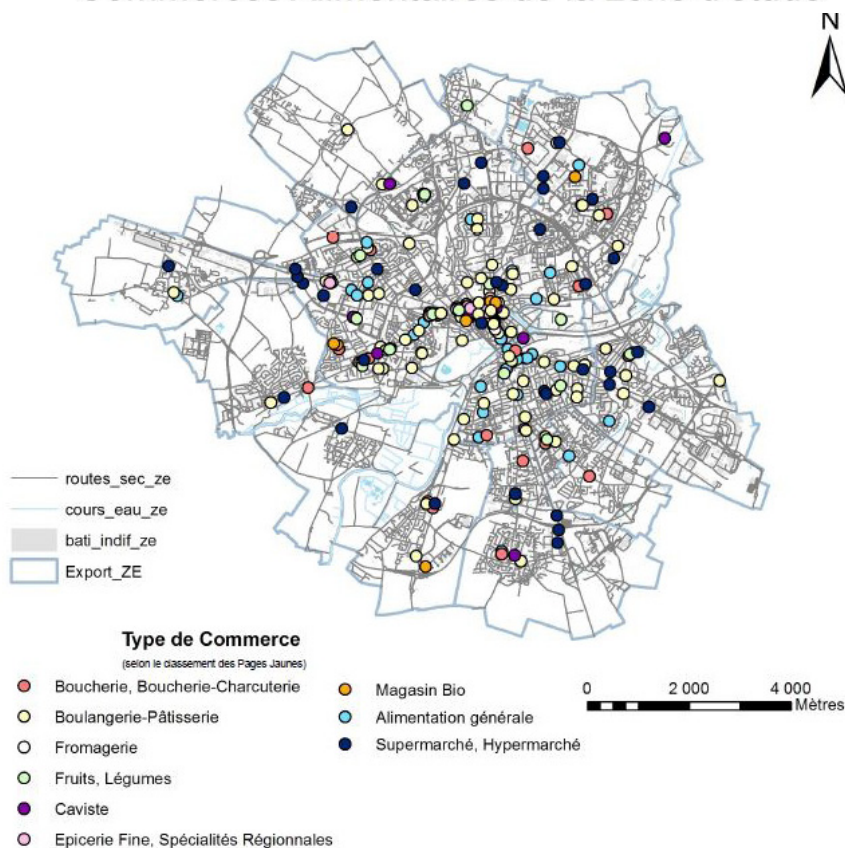
Il est donc parfois nécessaire d'extrapoler une moyenne nationale de consommation par habitant pour obtenir une estimation des flux alimentaires entrants, comme le fait le tableau suivant :

Types de viandes Aires urbaines FRUGAL	Viande bovine (en t.)	Viande ovine (en t.)	Porcs (en t.)	Volailles (en t.)
Lyon	53 928	6 936	71 605	57 060
Nantes	21 902	2 817	29 082	23 174
Rennes	16 886	2 172	22 421	17 867
Grenoble	16 494	2 121	21 900	17 452
Angers	9 815	1 262	13 033	10 386
Caen	9 770	1 256	12 973	10 337
Poitiers	6 199	797	8 231	6 559
Lorient	5 229	672	6 943	5 532
La Rochelle	5 047	649	6 702	5 341
Roanne	2 583	332	3 430	2 733
Alençon	1 640	211	2 178	1 736

Source : France Agrimer 2014/Réalisation : Guillemin P., UMR ESO, 2016

Ces volumes prennent en compte l'ensemble de la consommation de produits carnés (y compris les conserves et plats préparés), ils ne sont donc pas comparables avec les chiffres du graphique page 10.

Commerces Alimentaires de la zone d'étude



Source : IGN 2007

Réalisation : Marine Lafont, 2016



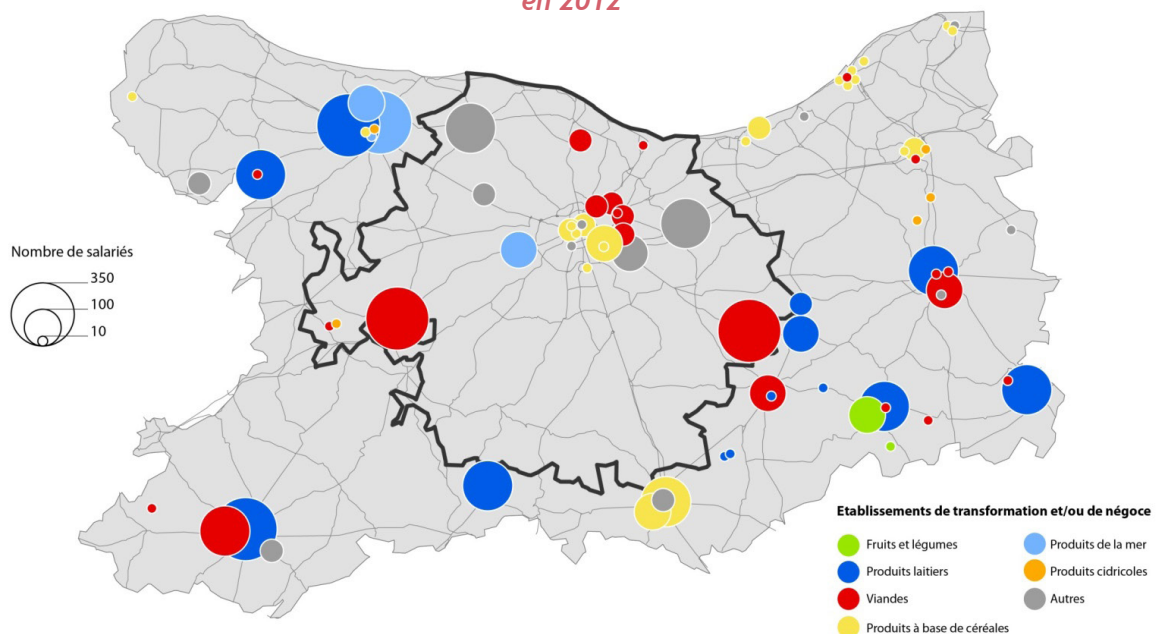
Au cours de l'hiver 2017, l'université de Caen va procéder à une analyse quantitative des données du recensement général de l'agriculture RGA (données complètes, sans secret statistique) sur l'orientation de la production agricole de l'aire urbaine de Caen, en volume et en valeur. Seront exploitées également les données du recensement parcellaire graphique RPG pour caractériser la production locale dans toutes les filières. L'autre axe majeur tournera autour des enquêtes et des recherches de données sur le **négoce et la transformation**, selon l'accueil qui sera réservé par les acteurs concernés (difficulté d'obtenir les données des grandes et moyennes surfaces).

Les chercheurs de Caen doivent aussi travailler en 2017 sur la consolidation des mêmes données sur **les autres aires urbaines du programme FRUGAL**.

On dispose déjà de la carte des **établissements agroalimentaires du Calvados** (en noir le périmètre de l'aire urbaine) selon le nombre d'emplois concernés.

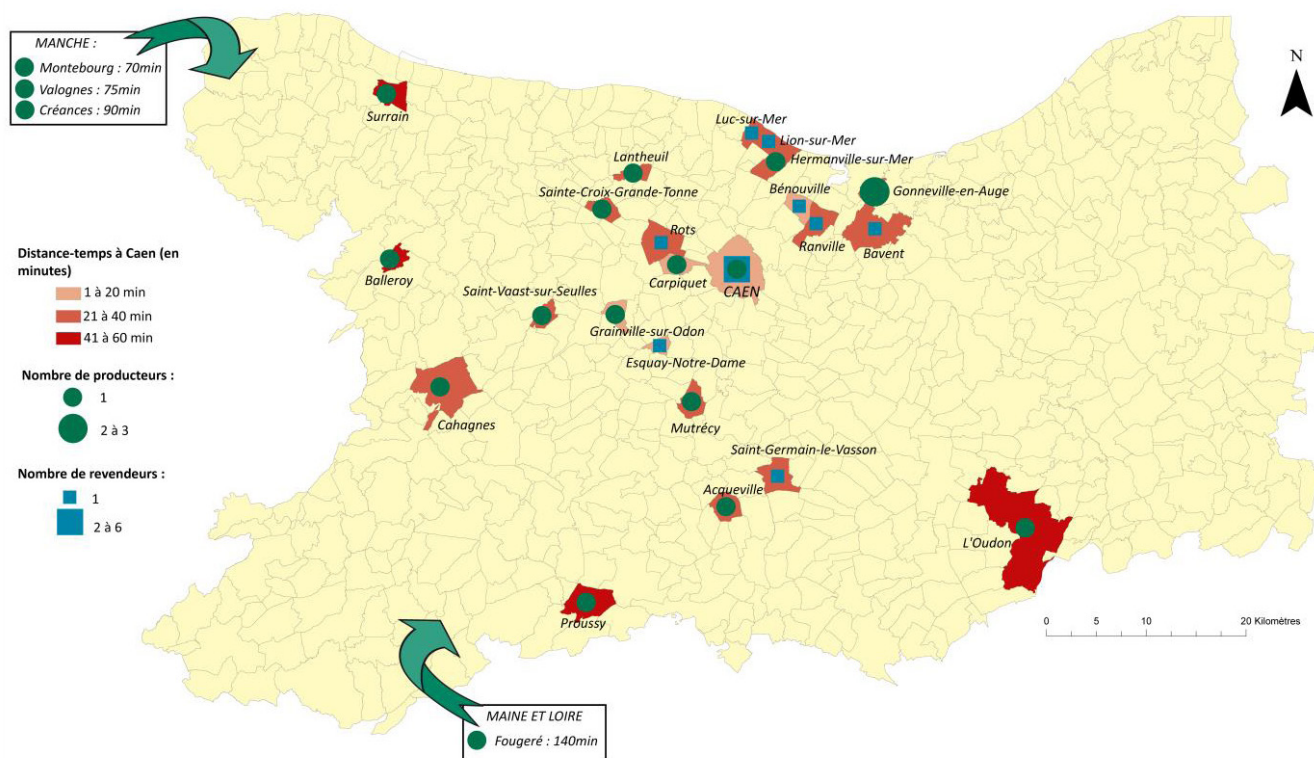
Des enquêtes sur le marché Saint-Sauveur à Caen ont permis de voir que la plupart des producteurs adoptent des stratégies de poly-commercialisation tandis que la plupart des revendeurs du marché s'approvisionnent sur le marché de gros (Halles de Caen), secondairement auprès des producteurs directement, et quelques rares revendeurs s'approvisionnent à Rungis.

Etablissements agro-alimentaires de transformation et de négoce en 2012



Source : BDIAA 2011, CLAP-INSEE
Réalisation : M. Marie, UMR ESO, 2016

Localisation du siège d'exploitation et du lieu de résidence des producteurs et des revendeurs en légumes enquêtés et distance-temps en minutes du marché Saint-Sauveur en 2016



Sources : IGN, questionnaires Graby-Guillemain ; 2015-2016

Réalisation : Graby Adeline, 2016

LA PRODUCTION DOMESTIQUE DANS L'AIRE URBAINE CAENNAISE

De nouvelles données sont disponibles concernant la production domestique, grâce notamment à la photo-analyse par un étudiant des ortho-photographies pour quantifier la production domestique selon une approche paysagère diachronique. 400 potagers ont été inventoriés au terme de 600 heures d'analyse.

Les résultats montrent une évolution rapide depuis les années 60 : on passe de 16 m²/habitant à 4 m²/habitant en moyenne pour jardins potagers privés. Le stagiaire a parallèlement essayé de quantifier les productions potagères domestiques : sur les 77 jardiniers enquêtés par entretien, on remarque que les quatre grandes productions sont les salades, les tomates, les haricots et les courgettes, ainsi que la pomme de

terre. Le reste paraît plus anecdotique. On peut dire que la production alimentaire domestique ne concerne qu'un nombre réduit de produits, avec des rendements très variables selon les profils de jardiniers (il n'existe pas d'idéal-type du jardinier).

Ce travail de photo-interprétation exhaustif de l'agglomération de Caen (Master 1 de David Lemarquand) a été complété par la photo-interprétation des potagers de Caen en 1963 et par la photo-interprétation des potagers d'Alençon en 2013.

Trois catégories ont été retenues :

- les potagers privés
- les jardins collectifs (familiaux et autres)
- les parcelles de productions maraichères et légumières professionnelles

Les premiers résultats sont les suivants :

À Caen en 2013 :

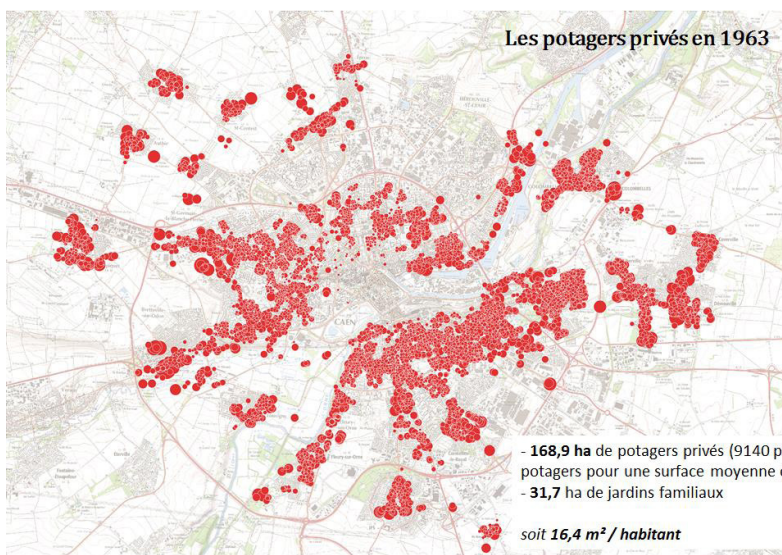
- 27,8 ha de potagers privés (4019 parcelles de potagers pour une surface moyenne de 69 m²)
- 23,4 ha de jardins familiaux
soit 2,5 m² / habitant

À Alençon en 2013 :

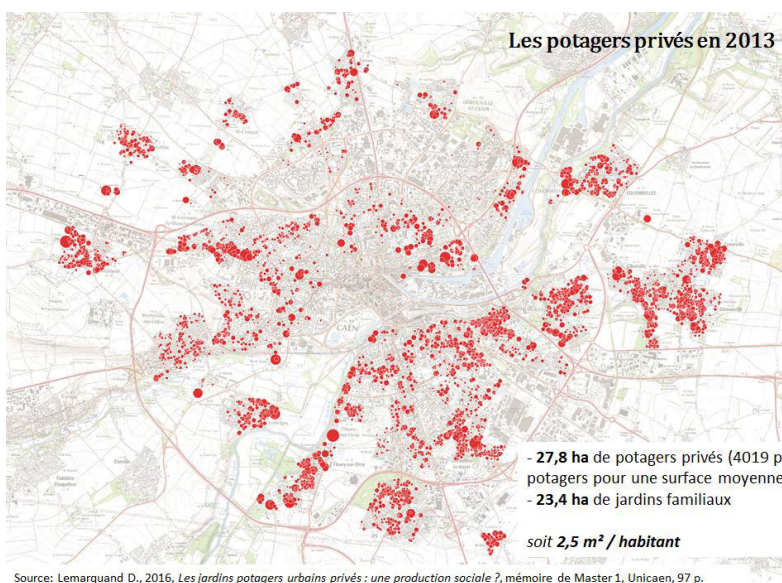
- 17,4 ha de potagers privés (1852 parcelles de potagers pour une surface moyennes de 94 m²)
- 8,6 ha de jardins familiaux
soit 6,2 m² / habitant



Planches de salades et voiles de forçage.
Caen, 17/04/2014.
Cliché : P. Guillemin



En 1963, tous les espaces disponibles étaient utilisés en potager, les pelouses étaient très rares et il est fréquent de voir sur une parcelle le potager implanté avant la maison.



PREMIÈRE APPROCHE DE LA GOUVERNANCE ALIMENTAIRE ET DES FORMES URBAINES

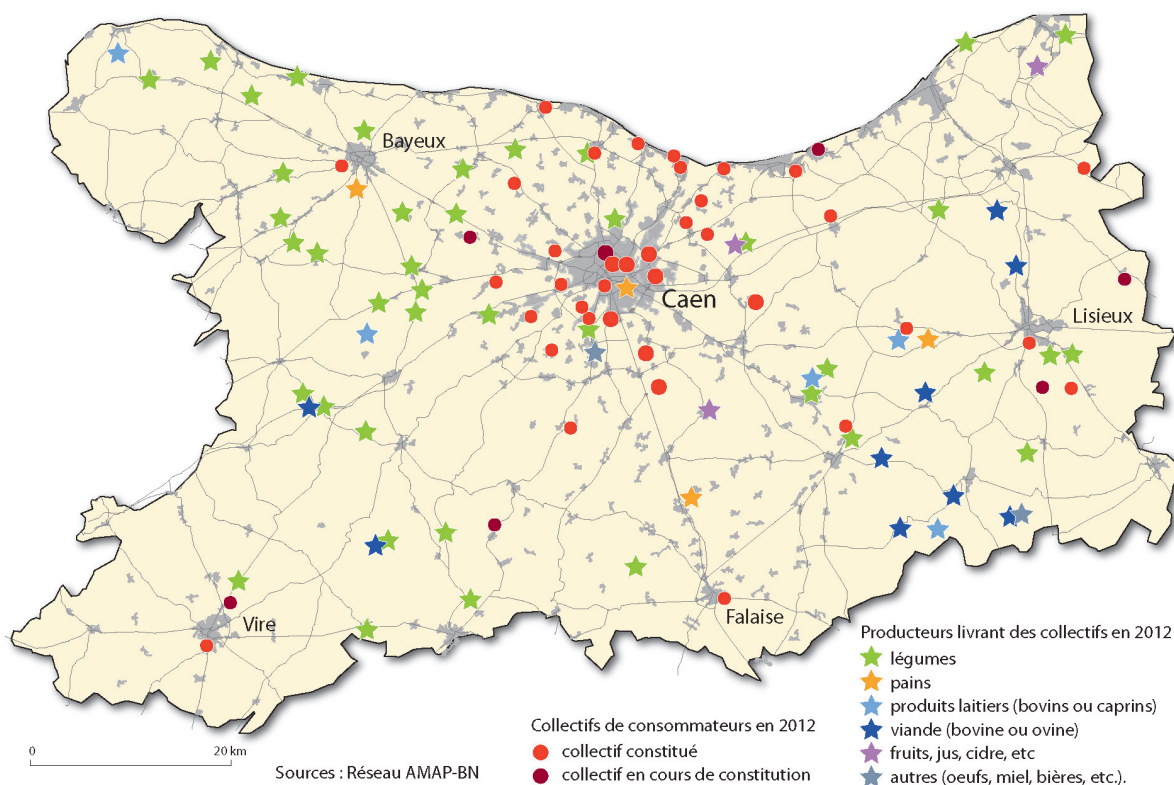
Pierre Guillemin, doctorant de l'université de Caen, ingénieur de recherche de FRUGAL, a participé aux enquêtes sur le marché Saint-Sauveur de Caen et sur l'inventaire des marchés dans le Calvados (carte page suivante) et constate la disparition de la ceinture maraîchère de Caen.

Outre la diminution forte des surfaces maraîchères professionnelles entre 1963 et 2013 dans le périmètre du périphérique (de 89,3 hectares à 35, 9 hectares), on assiste à un éclatement de l'aire maraîchère, éclatement que l'on retrouve avec la répartition spatiale des lieux de production d'AMAP (Associations pour le maintien d'une agriculture paysanne).

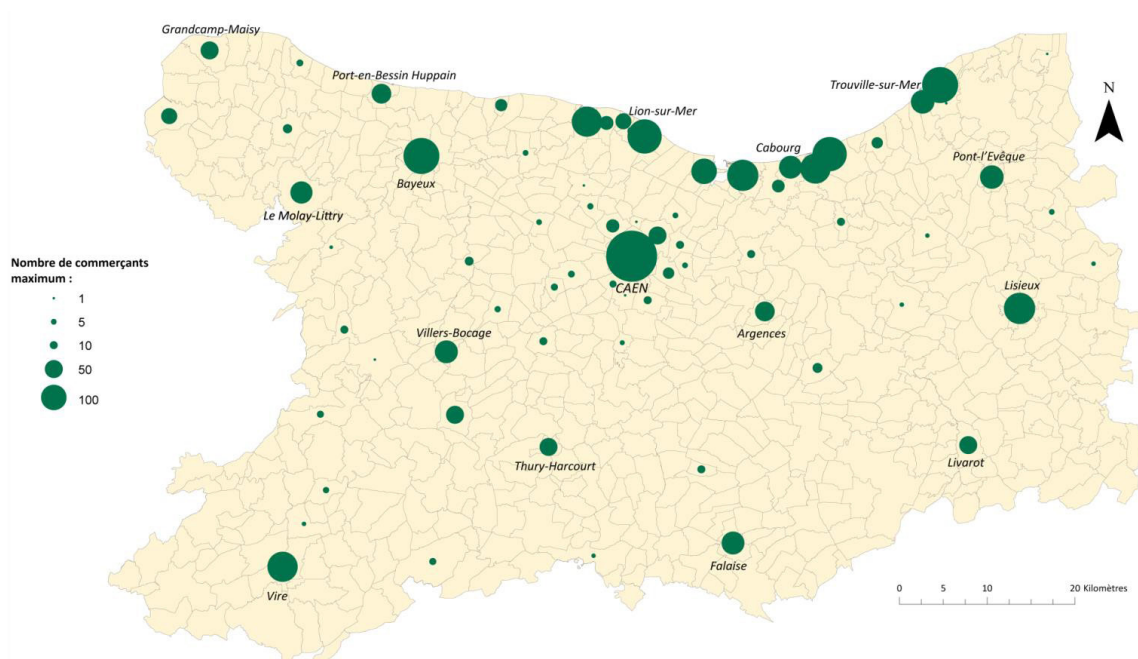
Cette constatation rejoint les difficultés énoncées par Doriane Guennoc pour reconstituer les données statistiques avec des données qualitatives : de forts enjeux méthodologiques demeurent dans la mesure où l'on ne dispose pas des mêmes unités de mesures (bottes de persil, têtes d'ail, bottes ou kilos de carottes...) et où l'on ne dispose pas toujours de séries de livraisons annuelles : un travail de longue haleine est nécessaire, tant sur le terrain qu'en conversion des données, pour disposer de données fiables sur l'alimentation.

On s'achemine pour l'instant sur l'idée de croiser des études de cas sur des filières par produit avec les données des fournisseurs sur les circuits de commercialisation et les débouchés.

Une couronne maraîchère éloignée et atomisée Collectifs de consommateurs (AMAP) et producteurs dans le Calvados en 2012



Localisation des marchés hebdomadaires organisés dans le Calvados selon le nombre maximal de commerçants participants (hors marchés saisonniers) en 2016



Cette carte du nombre et de l'ampleur des marchés agit vraisemblablement comme un révélateur des anciennes implantations maraîchères, concentrées autour de la ville et sur la côte. Ce sont aussi les terres les plus convoitées pour l'extension du tissu bâti, ce qui explique aujourd'hui le déficit maraîcher de Caen.

LA DERNIÈRE EXPLOITATION MARAÎCHÈRE DE CAEN À L'ÉPREUVE DES ZONAGES CONTRADICTOIRES

La ceinture maraîchère ou, plus exactement, les bassins maraîchers de Caen ont été détruits par l'urbanisation. La dernière exploitation maraîchère de Caen « intramuros » (derrière le Zénith) est fragile, notamment du fait de son mode de faire-valoir émietté ; elle est menacée par la politique des espaces naturels sensibles. Ce n'est plus la politique d'urbanisation mais la politique de préservation des espaces naturels (qui favorise la prairie de fauche ou la pâture) qui menace ce reliquat de maraîchage urbain.

L'enjeu est donc aujourd'hui de mettre autour de la table tous les acteurs de cette exploitation afin de conserver un site productif dans la ville, fer de lance d'une éventuelle politique de relocalisation des productions alimentaires. Les acteurs concernés sont nombreux :

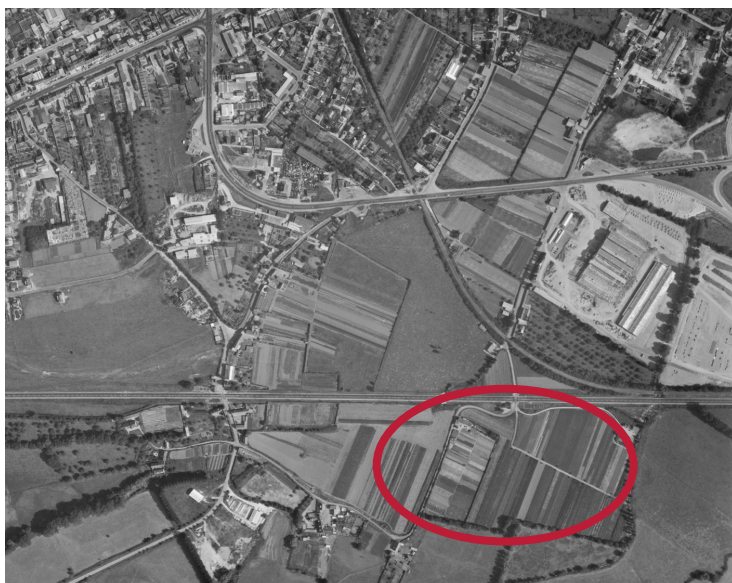
- **Le conseil départemental** au titre de sa politique pour les espaces naturels sensibles
- **La ville de Caen** au titre de la préservation de ses ressources en eau et au titre de sa politique d'aménagement (continuer le travail engagé lors des jeux équestres mondiaux pour reconnecter la prairie, les prés humides et le franchissement de la voie ferrée par les piétons, créant une accessibilité facilitant éventuellement la valorisation des produits en vente directe).
- **Le syndicat d'eau et la Préfecture** au titre de la protection des aires de captage d'eau potable car l'exploitation se trouve sur une zone de captage d'eau potable.

- **Les agriculteurs** interrogés dans leurs pratiques car ils doivent cesser toute utilisation de produits phytosanitaires
- **Les consommateurs** pourraient créer une demande en produits locaux et bénéficier d'un espace de promenade pour découvrir et soutenir la production locale.

On voit sur cette carte de 1963 que les autres espaces agricoles qui accompagnaient cette ferme (maraîchage, pâture, élevage laitier, vergers....) ont été consommés pour de grands équipements (Parc expo, Zénith...), des infrastructures de transport et des opérations d'habitat. La dernière exploitation de Caen est-elle menacée maintenant par la politique de protection des espaces naturels alors que les autres exploitations aujourd'hui disparues auraient dû aussi bénéficier de cette protection ? Les politiques d'aménagement apparaissent contradictoires tant historiquement que géographiquement.

Pourtant, des solutions existent pour faire évoluer cette situation en perpétuant la vocation alimentaire de ce foncier urbain :

- Conseil Régional de Normandie : **aides régionalisées** du deuxième pilier de la Politique Agricole Commune pour l'investissement agricole durable (bonifiées si statut jeune agriculteur)
- Conseil Départemental du Calvados : action 9 de l'Agenda 21 = **favoriser le développement du maraîchage**. Classer le foncier de façon à ce que le maraîchage soit juridiquement possible.
- Ville de Caen : **aménagements propices à l'écoulement des produits**.
- Agence de l'eau et syndicat d'eau : **aide à la reconversion** en agriculture biologique pour la protection de la ressource en eau.
- SCoT : accompagner les exploitants du Pôle Métropolitain vers de **nouvelles pratiques agricoles**
- Dispositif foncier : le **bail rural environnemental**



En conclusion, les enjeux majeurs persistent sur le foncier agricole qui doit à la fois être préservé mais aussi en capacité à continuer sa fonction productive. Les politiques sectorielles se contredisent parfois, ce qui montre qu'une gouvernance alimentaire est nécessaire au niveau territorial afin de donner priorités et cohérence à la politique agricole locale. Ce sont les enjeux des VR1 et VR2 :

- planification agricole,
- harmonisation des politiques sectorielles,
- conflits d'usage,
- enjeux de santé publique

Le travail sur les formes urbaines et la gouvernance alimentaire devrait donner lieu dans les années à venir à l'identification de modèles alimentaires actuels et prospectifs, en particulier des modèles propices à une relocalisation des productions agricoles, de leur transformation et de leur logistique. Aujourd'hui encore, l'alimentation structure en partie les formes urbaines et l'organisation sociale des services. Des choix politiques majeurs se posent dans la mesure où ils engagent les formes urbaines et la proximité des services à long terme. (Par exemple, faut-il garder le marché de gros sur la presqu'île de Caen ou le renvoyer en périphérie à l'heure où, justement, il organise un carreau de producteurs ?)

Le contenu des interventions est ici synthétisé et classé par thème.

1 - Qualité des documents de présentation et appropriation politique des résultats

De nombreux « livrables » sont prévus dans le programme FRUGAL mais avant de les produire il faudrait penser à la façon dont les acteurs, les décideurs et les citoyens peuvent se les approprier. La méthode descendante de restitution n'est pas propice à cette appropriation (utiliser plutôt la méthode IRD2).

Terres en Villes est chargé de la valorisation et tiendra compte des demandes exprimées par les parties-prenantes :

- Prévoir des documents simples à destination des habitants
- Prévoir des lieux et méthodes de restitution participative
- Prévoir un livrable méthodologique opérationnel pour l'appropriation par d'autres territoires
- Certains acteurs pourront se saisir des productions de FRUGAL pour faire des documents spécifiques pour leurs membres ou leurs publics-cibles (Aucame, IRD2, Terres de Liens....)
- Ne pas seulement raisonner documents écrits ou sites internet, penser rencontres, vidéos et diaporamas.
- Penser à collecter les verbatim en audiovisuel, ce qui est tout de suite plus vivant.

2 - Ouverture de la démarche à d'autres territoires

- Ce travail sur l'alimentation mériterait d'être étendu à d'autres territoires en simultané, par exemple à l'agglomération du Havre qui a une démarche similaire (avec un programme local de l'agricultu-

re, un espace-test, une communication multi-support vers les habitants, qui a proposé un PAT....) et qui est en train de fonder son Pôle métropolitain de l'Estuaire, alter ego du Pôle métropolitain de Caen.

- Ne pas oublier les territoires « complémentaires » comme Alençon car les questions se posent de façon concrète et la demande est aussi forte que dans les « grandes villes ».

3 - Questionnements sur les périmètres

- Le travail des flux à l'échelle de l'aire urbaine permet d'identifier les pratiques des habitants autour d'un pôle urbain et laisse effectivement un peu de côté les communes multi-polarisées
- Les chercheurs s'appliquent à travailler sur des territoires vécus qui ne collent pas nécessairement aux territoires administratifs.
- Pour le VR2 sur la gouvernance et les acteurs, les périmètres politiques seront plus pertinents.

4 - Les acteurs et la collecte des données

- Voir l'intérêt des partenariats des chercheurs avec les acteurs pour pouvoir accéder à des enquêtes terrain, à des opérateurs ou à la donnée.
- Organiser des liens sur l'identification et les enquêtes avec les territoires qui se croisent (typiquement Caen et Le Havre)
- Faire des prescriptions au niveau national sur la structuration et la disponibilité des données nécessaires à la structuration d'une stratégie alimentaire locale.
- Autoproduction : avoir recours à l'open data qui permet aux producteurs eux-mêmes d'enregistrer en ligne ce qu'ils produisent (un projet de ce type existe à Bruxelles).

5 - La question de la logistique urbaine

- Ne pas oublier de demander le mode de livraison de la logistique alimentaire (éventuellement en lien avec l'école des Mines de Nantes, ce qui est prévu dans le programme FRUGAL). Les flux physiques sont à interroger relativement aux questions de circulation urbaine.
- Utiliser les observatoires de l'Aucame, notamment sur les mobilités et les zones d'activités.
- La notion de logistique est très importante notamment dans la rencontre avec les producteurs : cela pose problème avec la distribution et pose des questions sur l'environnement.
- Un projet européen mené par Terre de Liens a montré à quel point la logistique et la transformation de premier niveau font et défont les filières alimentaires.

6 - La question foncière

- Le nœud de toutes les évolutions demeure l'utilisation du foncier : comment préserver le foncier agricole dans un contexte où la planification prévoit une consommation globale d'espace et que cela crée une sorte de précipitation des élus locaux avec une prime au premier servi ?
- La surconsommation foncière dans les zones d'activités est telle que les entreprises demandent aux paysagistes de réintroduire de la production agricole sur les espaces en herbe : il n'est pas rare maintenant de voir des moutons, les volailles, de l'arboriculture, de la biomasse forestière et même du maraichage sur des espaces aux abords de centres commerciaux ou d'entreprises. C'est un pis-aller, la terre aurait dû rester agricole au lieu d'être aménagée puis reversée à l'agriculture de façon plus esthétique que productive. Deux sujets se posent : comment travailler sur ces espaces résiduels aux coûts de gestion

très élevés et comment éviter en amont cette surconsommation foncière ?

- L'école d'architecture de Brest travaille actuellement sur la réappropriation alimentaire sur les friches industrielles, à partir d'un benchmark international.

7 - Modèles de consommation alimentaire et relocalisation

- Prendre en compte l'évolution du régime alimentaire des habitants relativement à l'évolution des surfaces en potagers (cf. cartes de 1963 et de 2013)
- Faire le lien entre changement des habitudes alimentaires (notamment restauration hors domicile) et santé publique. (Par exemple, depuis les années 60, trois catégories de produits ont diminué fortement dans l'alimentation : viande de bœuf, pain et vin. La volaille a en revanche augmenté).
- Evaluer les besoins fonciers de l'agglomération si elle devait être autonome en fruits et légumes locaux ainsi que les besoins en porteurs de projets.
- Travailler à partir du prisme de l'accessibilité alimentaire et comprendre pourquoi les grandes surfaces continuent de se développer alors qu'un mouvement vers la recherche d'une alimentation locale est en train de se structurer ; Poitiers et Lyon travaillent préférentiellement sur ce thème dans le cadre de FRUGAL.

8 - Créer un comité de pilotage FRUGAL avec tous les acteurs ?

- Ne pas attendre la fin du projet pour associer au maximum les acteurs et les territoires de façon participative. Objectif de créer une communauté de gens partageant le même intérêt pour un sujet.
- Le groupe local est prévu une fois par an mais d'autres occasions de se retrouver pourraient être provoquées, soit par

l'élaboration d'un projet alimentaire territorial (réponse à l'appel à projets en mars 2017) soit par la mise en place d'un programme local de l'agriculture.

- Ad minima, les acteurs pourraient être incités à participer à la collecte des données de façon participative sur certains sujets (mode de consommation, données participatives sur les jardins), en tant que relais des réseaux prêts à participer dès maintenant.
- Terre de Liens propose d'organiser une manifestation publique avec Caroline Steel, auteur de « La ville affamée ». Ce genre de manifestation crée une occasion d'échanges entre acteurs.

9 - Calendrier de recherche pour 2017 à Caen

- VR1 « Flux », données comparables entre agglomérations
- Recensement agricole et données individuelles du registre parcellaire graphique.
- Politiques foncières et potentiel de création de débouchés liés à la structuration locale.
- Contact des acteurs pour affiner et quantifier les volumes.

Proposition de ressortir quelques travaux anciens pour comprendre les évolutions, notamment une étude de 1983, produite par les fondateurs de l'UMR ESO, sur les réseaux d'achat de Mondeville. (40 % des achats alimentaires se faisaient en GMS, fin de la livraison de milliers de bottes de persil...etc).



*Labour de fin d'hiver. Caen, 07/03/2016.
Cliché : P. Guillemin*

Gilles Maréchal propose une synthèse autour des attentes et perspectives définies par les acteurs :

Sur le fond :

1. Etat de l'art, littérature : important de répertorier tout ce qui est produit par les chercheurs et les acteurs.
2. Logistique = à fouiller, en respectant d'abord l'étape de connaissance des flux.
3. Questions d'accessibilité alimentaire et d'évolution des façons de se nourrir, notamment pour les ménages à bas revenus, les éléments de méthode seront travaillés à Lyon et Poitiers mais on note l'attente de Caen dans ce domaine.
4. Place de l'alimentation dans les espaces résiduels, limitation de la consommation d'espace.

Sur la forme :

1. Méthode d'animation et de concertation : prévoir des méthodes d'animation de ces rencontres permettant bien davantage d'interaction et de participation ! Configuration de la salle, programme...
2. Livrables accessibles : les anticiper ; vidéos ; réunions publiques - Conséquence : avoir une organisation collective par exemple comité de pilotage fédérant les acteurs.
3. Cela entraîne des considérations financières qui ne sont pas résolues - Mobiliser les moyens du PAT par exemple, mais aucune autre perspective.

Nicolas JOYAU : nous sommes en effet en attente de la réponse à l'appel de financements extérieurs ou de décisions politiques (PAT, PLA...) mais on peut d'ores-et-déjà, avec un petit budget, créer une rencontre ou produire un document accessible à l'ensemble des habitants pour montrer que le territoire s'empare de la question alimentaire. Il est de toute façon souhaitable de communiquer plus fréquemment qu'annuellement pour éviter d'aller dans la mauvaise direction.

Pierre-Yves ROBIDOU : il ne faut pas attendre en effet pour à la fois rassurer les agriculteurs sur les projets urbains et aussi montrer que la priorité doit être d'utiliser la terre agricole pour l'agriculture. Quelle que soit la période qui sera choisie et sous réserve de disponibilité, la Chambre d'agriculture propose d'accueillir la prochaine réunion, les locaux se prêtant à des travaux en atelier dans diverses salles.



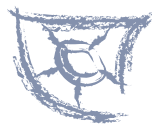
Annexe : Liste des participants

Nom	Organisme	contact
Ancellin Anaïs	Zénobia Paysage et urbanisme	anais.ancellin@zenobia.fr
Beaucé Julie	Terre de Liens Normandie	j.beaucé@terredeliens.org
Biroth Raphaëlle	AIFST Le Londel	rbirot@aifst.fr
Boisgallais Anne-Sophie	Aucame	as.boisgallais@aucame.fr
Boisseau Simone	CU Alençon	elodie-jacq@ville-alencon.fr
Briand Mélanie	CODAH le Havre	melanie.briand@codah.fr
Calligaro Anivardo	Mairie de Grenetheville	acalligaro@live.fr
Cosson Jules	Terres de Liens	julesdeliens@gmail.com
Da Silva Elimie	CREPAN	elimie.dasilva@crepan.org
Danné Philippe	AMAP Falaisienne	amapfalaisienne@gmail.com
Darrot Catherine	Université de Rennes AgroCampus	catherine.darrot@agrocampus-ouest.fr
Dumouchel Benoît	Zénobia Paysage et urbanisme	atelier@zenobia.fr
Duny Patrice	Aucame	patrice.duny@aucame.fr
Duyck Agnès	Chambre d'Agriculture du Calvados	duyckja@wanadoo.fr
Eloi Delphine	IRD2	delphine.eloi@ird2.org
Glorie Bérengère	Conseil départemental Calvados	berenere.glorie@calvados.fr
Guennoc Doriane	Géographe	doriane.guennoc@gmail.com
Guillemin Pierre	ESO Université de Caen	pierre.guillemin@unicaen.fr
Héard Stéphane	DDTM14	stephane.heard@calvados.gouv.fr
Héricher Sandrine	DREAL Normandie	sandrine.hericher@developpement-durable.gouv.fr
Joyau Nicolas	Ville de Caen, Aucame, Caen-Métropole	njoyau@caen.fr
Laplanche Guillaume	Caen la Mer	g.laplanche@caenlamer.fr
Lemarié Clémence	Chambre d'Agriculture du Calvados	clemlmarie@hotmail.com
Leroy Jean-Yves	Marché de gros	mgac14@orange.fr
Louesdon Gaël	Terre de Liens Normandie	g.louesdon@terredeliens.org
Maréchal Gilles	Terralim	gilles.marechal@terralim.fr
Marie Maxime	Labo ESO Université de Caen	maxime.marie@unicaen.fr
Marlot Hélène	Conseil régional Normandie	helene.marlot@normandie.fr
Mazerand Paul	Terres en Villes	paul.mazerand@terresenvilles.org
Moussel Erika	InterBio Normandie	emoussel@bio-normandie.org
Paris Caroline	Agence bio Normandie	cparis@bio-normandie.org
Piolet Anne-Marie	Terre de Liens Normandie	ampiolet@gmail.com
Raous Sophie	IRD2	sophie.raous@ird2.org
Rey Héloïse	CRESS	heloise.rey@cressnormandie.org
Ribalta Ghislaine	Maire-adjoint d'Hérouville	gribalta@herouville.net
Robert Valérie	Pôle métropolitain Caen Normandie	valerie.robert@caen-metropole.fr
Robidou Pierre-Yves	Chambre d'Agriculture du Calvados	robidoupierryves@gmail.com
Salmon Frédérique	Chambre d'Agriculture du Calvados	s.salmon@chambagri14.fr
Tapin-Youf Eléonore	Terre de liens	service-civique.normandie@terredeliens.org
Tertrais Auxane	Géographe, ingénierie territoriale	tauxane@gmail.com
Vargoz Jérôme	Caen la Mer	j.vargoz@caenlamer.fr

Étaient excusés :

BONNEFOY Serge, Terres en Villes
BOUCHEZ Peggy, Chambre Régionale d'agriculture de Normandie
BRETEAU Jean-Claude, communauté de communes du Cingal
BRIAND Jean-Philippe, Aucame
CAMINA IZKARA Alazné, chargée de mission Filières, Agence de développement de Normandie
DE BESSES Anne-Sophie, Agence régionale de l'environnement, ARE Normandie
DE LA PROVOTE Sonia, présidente de l'Aucame et du Pôle métropolitain
GAUGAIN Sophie, VP Développement Economique, Région Normandie
GRESSELIN Frédéric, chargé de mission connaissance des milieux, DREAL Normandie
JACQ Elodie, chargée de mission Circuits courts, CU Alençon
JOLIMAITRE Jean-Frédéric, DGA Biodiversité, Conseil départemental Calvados
LE GRAND Vincent, Université de Caen
LEBON Guillaume, conseil Régional Normandie
LETEURTRE Claude, président de la communauté de communes Pays de Falaise
MANACH Anne, Chambre d'agriculture de la Manche
MARCHAIS Christophe, directeur de l'Office de tourisme de Caen
MESNIL Jean Philippe, communauté de communes Pays de Falaise
MORICET Peggy, Caen la mer, chargée de l'agenda 21
PAZ Olivier, président de la communauté de communes CABALOR
SOURICE Juliette, IRQUA Normandie
STALLEGGER Peter, écologue
TENICE Roger, communauté de communes Suisse normande
TURBATTE, Béatrice, communauté de communes Entre Thue et Mue
VARIN Vincent, président association "Les Producteurs du Pays de Falaise"
VILQUIN Anne, Projet Aube

*Directeur de publication : Patrice DUNY
Réalisation & mise en page : Aucame
Contact : as.boisgallais@aucame.fr*



AUCAME
Caen Normandie

Agence d'urbanisme de Caen Normandie Métropole

19 avenue Pierre Mendès France
14000 CAEN

02 31 86 94 00
contact@aucame.fr

www.aucame.fr

Photos : Aucame